

# Le Clos Saint-Martin à Vallenay



Randonnée n°20227185

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Cette randonnée permet d'alterner les paysages boisés et les pépites architecturales. Vous pourrez aller également à la rencontre de producteurs de volailles et d'escargots. Vous pourrez également combiner ce parcours avec ceux de Saint-Symphorien, Chambon et Crézançay-sur-Cher.

|                           |        |                                 |                  |
|---------------------------|--------|---------------------------------|------------------|
| <b>Durée :</b>            | 2h45   | <b>Difficulté :</b>             | Facile           |
| <b>Distance :</b>         | 9.11km | <b>Retour point de départ :</b> | Oui              |
| <b>Dénivelé positif :</b> | 40m    | <b>Activité :</b>               | A pied           |
| <b>Dénivelé négatif :</b> | 36m    |                                 |                  |
| <b>Point haut :</b>       | 182m   | <b>Commune :</b>                | Vallenay (18190) |
| <b>Point bas :</b>        | 151m   |                                 |                  |

## Description

Se garer à l'Église Saint-Roch de Vallenay.

**(D/A)** Dos à l'église, suivez en face la Rue du Château de Bigny puis obliquez à droite dans la rue principale, la Route des Four. Prenez aussitôt à gauche la Rue de la Source. Continuez tout droit jusqu'au lieu-dit La Prairie.

**(1)** Dirigez-vous sur la gauche pour rejoindre le lieu-dit La Couture et poursuivez tout droit pour traverser ensuite un petit bois.

**(2)** Au carrefour, poursuivez tout droit pour longer le Bois de la Grange.

**(3)** Lorsque vous débouchez sur route, bifurquez à gauche pour rejoindre une petite route direction le Crot, franchissez le Ruisseau le Trian puis, virer sur la droite direction, le lieu-dit les Tuiles.

**(4)** Au lieu-dit, prenez tout de suite le large chemin herbeux à gauche et continuez jusqu'à un carrefour de chemins à la cote175.

**(5)** Au croisement, prenez le petit chemin à gauche, traversez une route (présence d'une croix) et poursuivez tout droit jusqu'au lieu-dit La Madeleine (producteurs d'escargots Le Jacquin).

**(6)** Virez à gauche sur une petite route (croix), en bas de la route, continuez tout droit pour passer la Rivière Le Trian.

**(7)** Après le pont, poursuivez tout droit pour rejoindre la D3.

**(8)** La suivre à gauche et tourner dans la première rue à droite pour arriver, sur la droite, à l'église **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A - Église Saint-Roch (Vallenay)**  
N 46.784386° / E 2.372136° - alt. 168m - km 0
- 1 La Prairie**  
N 46.788952° / E 2.368794° - alt. 167m - km 0.62
- 2 Bois de La Grange**  
N 46.796363° / E 2.358698° - alt. 178m - km 1.8
- 3 Cote 174**  
N 46.803407° / E 2.344429° - alt. 177m - km 3.21
- 4 Les Tuiles**  
N 46.796553° / E 2.340229° - alt. 169m - km 4.27
- 5 Carrefour de chemins**  
N 46.791464° / E 2.333464° - alt. 174m - km 5.04
- 6 La Madeleine**  
N 46.782804° / E 2.33607° - alt. 168m - km 6.16
- 7 Le Trian**  
N 46.781649° / E 2.339494° - alt. 164m - km 6.46
- 8 Route D3**  
N 46.783952° / E 2.37115° - alt. 168m - km 8.96
- D/A - Église Saint-Roch (Vallenay)**  
N 46.784386° / E 2.372131° - alt. 168m - km 9.11

## Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme  
32 grande rue 18160 LIGNIERES  
02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique  
2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER  
02 48 60 88 67

accueil@lignieresenberry-tourisme.fr  
www.lignieresenberry-tourisme.fr

## A proximité

Pendant cette randonnée, vous pourrez admirer le Clos saint-Martin de Vallenay, ancienne église du XIIIe siècle. Ce lieu rénové accueille désormais des expositions et des rencontres musicales.

Tout à côté, vous pourrez admirer le corps de logis et une tour du XIVe et XVe siècles, vestiges du château des Seigneurs de Bigny.

Sur la dernière partie de votre parcours, laissez-vous tenter par deux producteurs :

**EARL Boulier au lieu-dit Les Charaquins** (proximité du lieu-dit La Madeleine).

Ils proposent des volailles et des légumes - vente à la ferme. vendredi et samedi de 16h à 18h et le dimanche de 8h à 11h.

06 41 56 17 09 / 06 48 77 96 28

**Les Escargots Le Jacquin au lieu-dit La Madeleine**

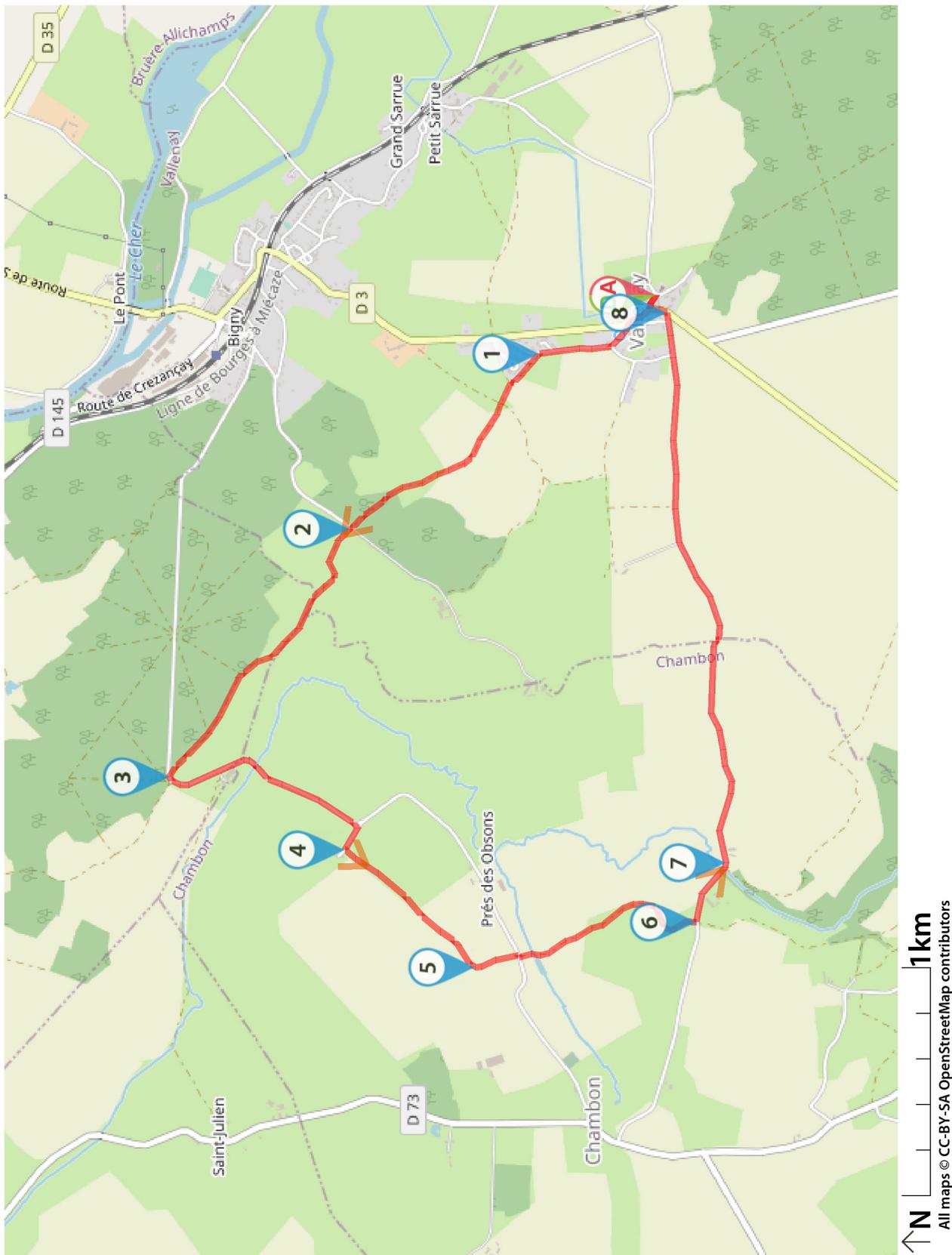
Héliculteur depuis plus de 30 ans.

Vente de produits tous les après-midis et sur rdv.

02 48 60 45 30 / 06 12 42 57 96

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-clos-saint-martin-a-vallenay/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**